BAUDRIERES

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de
BAUDRIERES
71370 Saône et Loire

Séance du 6 octobre 2026

Président : M. Cédric TISSOT

Secrétaire de séance : M. Adrien LANRY

Présents : Mmes Sandrine AUGEAT– Colette JODAR-TORRES – Elodie QUINTART – Mathilde MERITE – Cécile BOUTHENET – Céline BESSONNAT – Marie-Claire MULLIERE

MM. Sébastien LESSARD – Cédric TISSOT – Ludovic BUE – Guillaume GRAS – Adrien LANRY - Jonathan GUILLET

Absents et excusés : M. Miguel FERREIRA pouvoir Mme Colette JODAR-TORRES
M. Yves LOMBARD pouvoir M. Sébastien LESSARD

M. le Maire donne lecture du compte rendu du 8 septembre 2026. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, l'approuve.

Remboursement de factures à un élu

Le Maire fait part au Conseil de la nécessité de lui rembourser une facture de la société LEGALLAIS présentant l'achat de plusieurs cylindres afin d'homogénéiser les ouvertures de portails des écoles.
Le Conseil accepte de rembourser la somme de 84.77 € à M. le Maire.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

Versement des subventions aux forains (tickets de manèges)

À l'occasion de la fête du Troquis, le Conseil a décidé, à l'instar des années précédentes, de distribuer des tickets d'entrée gratuite aux différentes attractions de la fête foraine aux enfants scolarisés sur le RPI ainsi qu'aux participants de la course de Kart organisée par le Conseil Municipal Jeunes. Cette année, 228 tickets ont été consommés pour une valeur de 1315 €. D'autre part, le Conseil décide d'octroyer exceptionnellement une subvention supplémentaire de 40 € par forain afin de sensibiliser chacun d'entre eux sur l'importance de leur présence chaque année à la fête du Troquis. La subvention totale s'élève donc à 1595 €.

VOTE : proposition adoptée : 14 voix pour, 1 voix contre

Réseau des eaux pluviales et d'assainissement, route de St Germain du Plain

M. le Maire présente à l'assemblée la facture de l'entreprise Cordier correspondant aux travaux de séparation des eaux usées et pluviales aux abords du restaurant L'Embuscade. L'opération réalisée durant la phase de réhabilitation de l'établissement et s'élevant à 17 839.20 € avait été prévue au budget 2026, section investissement.

Le Conseil renouvelle donc son accord quant au paiement de cette facture.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

Demandes de subventions

M. le Maire présente au Conseil différentes demandes de subventions. Après réflexion, l'assemblée décide d'octroyer des aides aux organismes suivants :

- Association USEP de l'école : forfait de 500 €. Il sera demandé à M. MORANDET de présenter au Conseil les différentes actions en projet,

- Comité Intercommunal du Téléthon 2026 : 150 €

La demande de subvention de l'association de Protection Civile 71 de Mâcon sera étudiée au prochain Conseil et la sollicitation de parrainage émanant de la Pension boule de poils de Baudrières ne donnera pas suite pour des raisons d'égalité entre les commerces de la commune.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

Affaires et questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil :

- Reprise de l'instance sur les subventions 25 k Euros du terrain multisport lors du prochain conseil.
- M. Damien LUBREZ, dirigeant du centre équestre de Saint-Vincent-en-Bresse, propose des activités aux enfants du RPI, la demande est transmise au directeur de l'école,
- Le Conseil rencontrera le futur repreneur de l'entreprise NEOLAIT le mercredi 14 octobre 2026 à 19h30 en Mairie,
- Un tableau ludique intitulé « les supers héros de la cantine » est proposé à l'assemblée pour installation au sein du restaurant scolaire, afin de discipliner les élèves. La commission scolaire étudiera prochainement le principe,
- Les ordinateurs à destination de l'école seront configurés par M. Adrien LANRY et M. Guillaume GRAS afin d'être opérationnels à l'issue des petites vacances scolaires,
- Les climatiseurs de l'école seront probablement installés durant la première semaine des vacances d'automne,
- Un devis COMALEC pour la réparation des deux caméras dégradées sous le préau de la structure d'accueil est présenté à l'assemblée. Les auteurs des faits sont mineurs et ont été identifiés par les mêmes caméras. M. le Maire propose de facturer le montant des dégâts de 624 € aux parents. Deux titres seront émis,
- Une réflexion est faite sur la possibilité de tirer le feu d'artifice, annulé le 13 septembre pour cause de sécheresse, avant la fin d'année (illuminations, fêtes de Noël…),
- Une commission « Baseball » est créée à la suite de la proposition du Président Mickaël SIMONNET au sujet de son nouveau projet de belle ampleur à implanter sur la commune, Liste des membres de la commission : Mathilde MERITE, Jonathan GUILLET Ludovic BUE, Colette JODAR-TORRES, Sébastien LESSARD, Céline BESSONNAT, Adrien LANRY
- Un point « recrutement » officieux sera abordé à l'issue du Conseil municipal.

Colette JODAR-TORRES fait part au Conseil que la problématique de la panne d'éclairage public au lotissement Le Verger est résolue. Les plans de recollement définitifs ont été fournis par le lotisseur et l'intégration du réseau privé sur le domaine public est en cours de réalisation par le SYDESL.

Sébastien LESSARD informe le Conseil que :

- Les impayés des factures de cantine font l'objet de relances intensives,
- L'assemblée générale de l'association des Amis de l'école présente une année stable avec des actions rentables (tombolas, opérations goûters...) L'arbre de Noël est prévu cette année à Saint-Vincent-en-Bresse avec diffusion de films. Il ajoute que le système de financement des projets de l'école sera modifié,
- Le fonctionnement financier de la BLI sur le RPI fera l'objet d'un éclaircissement pour plus de compréhension,
- L'uniformisation des manifestations est prévue à la suite d'une prochaine réunion entre les élus, l'APE et l'USEP,
- Le budget des dépenses allouées aux fournitures scolaires sur 2026 a atteint 61 %,
- M. MORANDET une réunion le samedi 28 novembre 2026 de 9h à 12h avec les élus, les enseignants, l'APE et les agents du périscolaire afin de mener au mieux l'évaluation scolaire.

Marie-Claire MULLIERE informe le Conseil :

- La visite du comité officiel de fleurissement « Label 1 fleur » fait l'objet de retours mitigés, décevants et non-valorisants par rapport à l'effort d'investissement de la commune. Néanmoins, les bénévoles se pencheront sur l'organisation des plantations à venir.
- La formation « Label fleurissement » suivi le 6 octobre par les agents et elle-même s'est avérée constructive.
- La semaine de la parentalité organisée par la Com Com avec l'action « par'enfants », aura lieu le vendredi 9 octobre,
- Les statistiques 2025 de la bibliothèque : 195 livres acquis, dont 64 dons, 282 livres éliminés (désherbage), 2140 prêts. 133 personnes sont inscrites dont 50 % ont entre 0 et 14 ans. Pour information, le temps d'investissement des bénévoles correspond au travail d'une personne à mi-temps,
- Le repas du CCAS est prévu le 10 octobre 2026,
- La première marche dans le cadre d'octobre rose, sera organisée le 24 octobre prochain sur la commune (parcours de 5 kms),
- Le budget pour les actions du CMJ lors de la fête du Troquis s'élève à 1415 €.

Ludovic BUE fait part au Conseil des informations suivantes :

- Les devis de création des barrières à installer devant l'Embuscade, des poubelles et du porte-vélos sont en cours de réalisation,
- La présentation du SCOT sur les projets d'implantations industriels, artisanaux et privés s'est déroulée à Simandre. L'attribution des zones constructibles représente seulement 3 % des terres disponibles à la base. De plus, l'étude pour le compte du syndicat mixte a coûté 400 000 €,
- La représentation théâtrale au profit de l'association du don de sang se déroulera le samedi 24 octobre 2026 à la salle polyvalente.

Elodie QUINTART évoque sa participation au webinaire du CNAS, comité d'entreprise des employés de la commune. Elle propose de lister toutes les aides auxquelles les agents pourraient prétendre toute l'année, et d'en informer ainsi ces derniers.

Adrien LANRY signale au Conseil l'altercation entre 2 personnes à l'étang de la Verne dont il a été témoin. Jonathan GUILLET relatera les faits lors de la prochaine réunion de l'association des pêcheurs prévue le 16 octobre prochain.

Jonathan GUILLET demande au Conseil si le radar pédagogique situé à Tenarre est de nouveau opérationnel, M. le Maire lui indique qu'il a, en effet, été réparé.

Céline BESSONNAT fait part au Conseil des informations récoltées à la dernière réunion du SICED à laquelle elle a assisté, notamment sur le coût de recyclage des ordures ménagères (poubelle noire) qui est de plus en plus élevé. Une sensibilisation sur le tri sera faite au sein des écoles afin d'instaurer dans les jeunes esprits l'importance de réduction des déchets.
Elle propose également de diffuser et de chiffrer les informations techniques par le biais du bulletin municipal 2026.
Elle donne comme information la mention d'un projet de kiosque pour la vente de produits.
D'autre part, elle demande des nouvelles du dispositif de sécurité mis en place route de Saint-Vincent-en-Bresse : M. le Maire précise que les chicanes ont été comme prévu enlevées à l'issue de la période d'essai de 6 mois. Il en va aujourd'hui de la décision du Conseil d'instaurer un système définitif afin de réguler la vitesse.

Date à retenir :

Prochain Conseil municipal : Le mardi 1er décembre 2026 à 20h00

Le Maire, Cédric TISSOT

